



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36335

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». L'accent est mis sur les logiciels métiers installés (en ville et en établissements de santé ainsi qu'en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)). Selon le rapporteur, ceux-ci devront progressivement être interopérables et compatibles avec le dossier médical personnel (DMP) et la messagerie sécurisée. Le comité recommande d'utiliser les dispositifs d'incitation de type P4P existants (en ville et en établissement de santé voire médico-social) pour favoriser l'atteinte de cet objectif. Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36335

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8944

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)